

CERTIFICAT D'APTITUDE À L'ENTRÉE EN COLLECTIVITÉ

(à remplir par le médecin traitant de l'enfant)

Ce certificat doit être réactualisé en cas de besoin
Il est confidentiel et doit respecter le droit à la vie privée

Je soussigné(e) Dr
certifie que l'enfant né(e) le
est apte à la vie en collectivité et que les vaccinations obligatoires sont en règle.

Antécédents médicaux, maladie chronique, nécessitant une prise en charge ou une
vigilance particulière en collectivité :

Traitement de fond de l'enfant (s'il y a lieu) :

Allergies (alimentaires, médicamenteuses, saisonnières...) , nécessitant des précautions
particulières :

Problèmes particuliers touchant l'enfant
(qu'il peut être utile de connaître au sein de la collectivité) :

Fait à..... le..... Signature et cachet
du médecin